



Annonce pour les prestations en capital

Ce formulaire doit être rempli par la personne assurée ou par son représentant légal. Sur css.ch/mdi, vous trouverez toutes les informations sur le produit ainsi que le formulaire nécessaire. Nous vous prions de compléter le formulaire et de nous le faire parvenir dans les meilleurs délais à l'adresse indiquée à la dernière page du formulaire en question. Sans vos informations, nous ne pouvons pas vérifier votre droit aux prestations. Nous vous remercions de votre coopération. Numéro de client En cas d'annonce d'un décès, merci d'ignorer les points 3.1, 3.2 et 3.3. En cas d'invalidité, merci d'ignorer le point 2.3. Pour les enfants de moins de 15 ans, il n'est pas nécessaire de répondre à la question 3.2. Avez-vous des questions? Notre Contact Center 0844 277 277 se fera un plaisir de vous répondre. Invalidité Décès Informations générales Données personnelles de la personne assurée Prénom Nom Rue, n° Date de naissance NPA/Localité E-Mail Téléphone Joignable à 1.2 Données personnelles de la personne faisant l'annonce Prénom Nom Date de naissance Rue, n° NPA/Localité E-Mail Téléphone Joignable à Déroulement de la maladie / développement de la maladie Survenance de la maladie Survenance de la maladie Type de maladie/diagnostic 2.2 Merci de décrire aussi précisément que possible le développement de la maladie et ses causes: Date de la constatation du décès? Médecin traitant/hôpital/dentiste? 2.4 NPA/Localité Autres médecins traitants/hôpitaux/dentistes? NPA/Localité Nom NPA/Localité

Date d	u début du traiten	nent?		
La ma	ladie était-elle pré	sente auparavant?		
Oui	Non	Si oui, depuis quand?		
Assura	ance-invalidité (Al			
L'anno	once a-t-elle déjà é	té envoyée à l'assurance-in	validité (AI)?	
Oui	Non			
Avez-v	ous subi ou subis	sez-vous une incapacité de	travail du fait de la blessure?	
Oui	Non	Degré de l'incapacité de travail	% du	au
Une re	Jne rente a-t-elle été accordée?			
Oui	Non			
Remar	gues			
Veuillez	confirmer l'exactitude de	s données par votre signature. Merci d	e votre collaboration.	
	-	SS son éventuel droit relevant de la respon	ormulaire de manière authentique et intégraleme nsabilité civile en lien avec la maladie susmention	née jusqu'à hauteur des prestations allouées
et prend a tout temp aux autor	acte du fait que la CSS per s des données aux médec ités dans le respect des di	ins, à d'autres fournisseurs de prestations	Par la signature de l'annonce de maladie, la CSS s, à des assureurs sociaux ou privés ou à leurs n on des données, si cela s'avère nécessaire pour e secret vis-à-vis de la CSS.	nédecins-conseils ou médecin d'entreprise e
et prend a tout temp aux autor instances	acte du fait que la CSS per s des données aux médec ités dans le respect des di impliquées sont, dans ce nne soussignée a le droit d	ins, à d'autres fournisseurs de prestations sposition légales en matière de la protecti cas, déliées de leur obligation de garder le	s, à des assureurs sociaux ou privés ou à leurs n on des données, si cela s'avère nécessaire pour	nédecins-conseils ou médecin d'entreprise e l'analyse de la couverture d'assurance. Les
et prend a tout temp aux autor instances La persor tout temp L'entité ju	acte du fait que la CSS per s des données aux médec ités dans le respect des di impliquées sont, dans ce nne soussignée a le droit d s.	ins, à d'autres fournisseurs de prestations sposition légales en matière de la protections, déliées de leur obligation de garder le es renseigner au sujet du traitement des pur décès ou invalidité par maladie est He	a, à des assureurs sociaux ou privés ou à leurs non des données, si cela s'avère nécessaire pour e secret vis-à-vis de la CSS. Is données concernées. L'autorisation de traitement le compagnie Suisse d'Assurance sur la Vie	nédecins-conseils ou médecin d'entreprise e l'analyse de la couverture d'assurance. Les ent des données peut être révoquée en SA.
et prend a tout temp aux autor instances La persor tout temp	acte du fait que la CSS per s des données aux médec ités dans le respect des di impliquées sont, dans ce nne soussignée a le droit d s.	ins, à d'autres fournisseurs de prestations sposition légales en matière de la protecti cas, déliées de leur obligation de garder le e se renseigner au sujet du traitement des	s, à des assureurs sociaux ou privés ou à leurs non des données, si cela s'avère nécessaire pour e secret vis-à-vis de la CSS. s données concernées. L'autorisation de traiteme	nédecins-conseils ou médecin d'entreprise e l'analyse de la couverture d'assurance. Les ent des données peut être révoquée en SA.
et prend a tout temp aux autor instances La persor tout temp L'entité ju	acte du fait que la CSS per s des données aux médec ités dans le respect des di impliquées sont, dans ce nne soussignée a le droit d s.	ins, à d'autres fournisseurs de prestations sposition légales en matière de la protections, déliées de leur obligation de garder le es renseigner au sujet du traitement des pur décès ou invalidité par maladie est He	a, à des assureurs sociaux ou privés ou à leurs non des données, si cela s'avère nécessaire pour e secret vis-à-vis de la CSS. Is données concernées. L'autorisation de traitement le compagnie Suisse d'Assurance sur la Vie	nédecins-conseils ou médecin d'entreprise e l'analyse de la couverture d'assurance. Les ent des données peut être révoquée en SA.